

ment de son commerce, dont le vin fut, de bonne heure, le principal objet.

*Séance du 27 juin 1893.* — Présidence de M. le comte de Charpin-Feugerolles. — M. Guimet communique une étude historique sur la musique des Grecs, d'après un travail inédit de M. Perraud, sur le même sujet. Les Grecs se servaient des lettres de leur alphabet pour la notation de leur musique. Mais leur système a subi des variations successives. En outre, les lettres employées pour les notes de la musique vocale n'étaient pas les mêmes que celles de la musique instrumentale. Au surplus, le système suivi par les Grecs ne ressemble aucunement au système actuel. C'est ainsi que chez eux, sept modes étaient en usage, tandis que nous ne connaissons que le mode majeur et le mode mineur. Pour comparer nos caractères musicaux avec les caractères grecs, il y a de grandes difficultés, et plusieurs musiciens d'un grand talent s'y sont trompés. Mais bien que M. Perraud n'ait point eu recours aux sources de l'érudition étrangère, son travail complété par celui de M. Laurent Drillé, est encore celui qui nous renseigne le plus complètement sur la musique des Grecs. — M. H. Beaune présente le résumé d'une étude sur le sens exact du mot *faramani* que l'on rencontre dans le titre 54 de la loi Gombette. De ce mot, diverses interprétations ont été données par les érudits anciens ou modernes. M. Beaune, s'autorisant du sens étymologique de ce mot, *fara*, famille, et *man*, homme, et de ce que, dans deux des manuscrits publiés par M. Valentin Smith, le mot *meorum* se trouve ajouté ou substitué au mot *faramani*, estime que cette expression doit servir à désigner les hommes libres de la suite ou de la cour du roi, ce qui expliquerait comment ces familiers du roi auraient essayé de profiter de leur situation, pour se faire allouer une plus grande quantité de terre, tentative que le roi Gondebaud aurait réprimée, dans la disposition du titre 54 de la loi qui porte son nom et qui témoigne de l'esprit d'impartialité de ce monarque et de la sincérité des louanges que lui adressait l'évêque Avitus.

SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE, HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE. — *Séance du 11 janvier 1893.* — Présidence de M. Bregnot du Lut. — M. Cuaz donne lecture d'une étude archéologique sur le temple d'Izernore, dans le Bugey. — M. A. Grand continue la lecture de ses recherches sur une *Œuvre de la Charité lyonnaise au siècle dernier* (1787). — M. Ernest